

LA MAIN DANS LA MAIN: Bureau de dépôt: 5000 NAMUR MAIL - Prix: 1 Euro - Mensuel n° 305 Mai 2013 - Ed. resp.: Andrée Defaux - 64, rue Pépin - 5000 Namur

P705187

4

LST À L'ONU

Les plus pauvres à l'Onu?

Du 24 juin au 30 juin 2013, une délégation d'associations dans lesquelles les plus pauvres se rassemblent (ATD et LST) participera à une session consacrée au Développement Durable dans le cadre des « Objectifs du millénaire » au sein des Nations Unies. Une militante de LST ira porter les réflexions et les espoirs que nous murissons au fil des ans au sein de nos mouvements.

Dans ce journal, un article fait écho à la démarche d'évaluation des « Objectifs du millénaire » par des délégations issues des populations les plus pauvres des différents continents. Pour qu'il soit un outil de développement, de libération pour tous, le développement durable doit tenir compte du point de vue et des réalités vécues par les plus pauvres.

Notre objectif est d'éradiquer les mécanismes qui produisent la misère. C'est dans ce sens que nous irons interpeller dans cette institution internationale, hautement symbolique qu'est ľONU.

Ce travail et ce voyage ont un coût certain. Nous sommes invités, lecteurs de « Main dans la Main », à marquer notre solidarité à hauteur de nos moyens par une participation financière.





Virginie Felix, atelier de LST Namur

305



L • S • T

LUTTES SOLIDARITÉS TRAVAIL

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur **Tél.**: 081/22 15 12

Cpte: IBAN BE 67 0013 3858 9387

Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL P 705187

Prix:1 Euro Mensuel n° 305 Mai 2013

Ed. resp. : Andrée Defaux 64, rue Pépin 5000 Namur

• •	
- Andenne	2/
 Avec mes enfants 	
- Fédération	

- Porteur d'une parole collective
- Namur 5

• La belle époque

- Fédération 6
- Jeudi, je dis ce que je pense!
- Namur 7
- Nos droits 8

• Mesures d'austérité

- Le logement social
- Hors cadre
- Chemin d'enfance
- Ca se passe - Petites nouvelles 10



ANDENNE

MOMENTS PRIVILÉGIÉS AVEC MES ENFANTS

Un père s'exprime sur le droit de visite de ses enfants...



atelier LST Andenne

UNE AVANCÉE

En ce qui me concerne, mes visites aux enfants ont bien évolué. En effet, au départ, j'avais droit à une heure une fois par mois pour les deux petits qui sont placés dans des institutions différentes. Maintenant, j'ai droit à une demi-journée pour ma fille sans accompagnement d'un éducateur et pour mon fils, une heure et demie tous les quinze jours, également non accompagné.

Comme tout se passait bien, on m'a autorisé ce droit de visite. Ce qui est bien, c'est que je peux sortir de l'institution avec ma fille. Nous ne sommes plus encadrés et nous pouvons ainsi aller où la petite désire et faire ensemble ce dont elle a envie.

C'est aussi l'occasion pour mes parents (en plus de leur droit de visite une fois tous les deux mois), quand ils le peuvent, de m'accompagner et de passer ainsi une demi-journée avec leur petite-fille.

Pour le petit, je ne suis donc plus accompagné et je peux sortir avec lui à l'extérieur de l'institution, mais tout en restant dans l'enceinte de celle-ci. Mais je peux également venir avec ses grandsparents, en dehors de leur jour de visite, tant que tout se passe bien et que l'on rentre à l'heure.

J'y suis allé une fois avec le parrain du petit, or, il n'avait pas de demande officielle et il a tout de même pu entrer. Les éducateurs savent à qui ils ont af faire et ils ont aussi un côté humain. C'est la preuve, je pense, que tout se passe bien ; sinon ils n'autorisaient pas cela.

Je n'ai rien demandé au niveau des visites. On m'a proposé de passer une demi-journée avec la petite et de voir si cela se passait bien. Après cette demi-journée, la semaine suivante, j'étais convoqué à l'institution pour faire le point, le bilan de cette après-midi.

Jusqu'à présent tout se passe bien. J'essaye de faire un maximum d'activités avec elle : on va à la piscine, visiter des parcs, visiter la ville, on fait des balades...

QUESTIONNEMENT

On doit faire comprendre aux enfants qu'il y a les visites avec papa et les visites avec maman. Ce n'est pas toujours facile parce qu'ils commencent aussi à se poser des questions : « Pourquoi je suis là ? Qu'est-ce qui se

passe ? ». Il y a des moments où je sais leur répondre, mais parfois je ne sais pas. J'essaye alors de leur expliquer.

La petite qui est plus âgée se pose énormément de questions et se souvient de certaines choses qui se sont passées. Elle est un peu perdue mais j'essaie de la rassurer comme je peux.

Ma fille est placée plus loin que son petit frère. A un certain moment pour les visites, j'y allais en voiture mais en hiver, ce n'était pas possible, et donc, maintenant, j'y vais au train. Généralement, les visites au lieu le samedi et je prends le train vers 10h. Puis, je prends le métro et je n'arrive pas très loin de l'institution. Je vais la chercher et puis, on revient en ville et je lui fais découvrir des choses. Quand j'ai la possibilité d'avoir la voiture, on va à la piscine. La petite est fort « câlins ». Elle s'exprime plus librement...

Pour le petit, les éducateurs ont remarqué un changement dans son comportement. Ils sont apparemment tous les deux hyperactifs, tout comme moi. Le petit peut être gentil et puis, tout d'un coup, il grimpe aux barreaux... Sa sœur était un peu comme cela quand elle était plus petite. Il doit d'ailleurs passer chez un pédopsychiatre.

Les éducateurs ont dit qu'ils ne savaient plus le gérer. Peut-être qu'il ira rejoindre sa sœur dans la même institution. Mais bon, ça, il faut voir les résultats

Ce qui serait bien, c'est qu'ils se retrouvent ensemble dans la même institution parce que pour l'instant, ils sont séparés et ce n'est pas du tout évident pour les trajets et les frais mais on se débrouille comme on peut.

Le petit est totalement perdu car il croit que je suis toujours avec sa mère.

Les éducateurs m'ont même demandé comment je ressentais ma maladie puisque je suis moi-même hyperactif. Je préfère qu'on soigne mes enfants dès maintenant que d'attendre d'avoir 30 ans pour les soigner comme cela a été le cas pour moi. C'est sûr que les enfants ont vécu des choses difficiles.



PAS TOUJOURS FACILE

La fin des visites, c'est ça le plus compliqué et c'est la chose la plus dure. Aussi bien pour les petits que pour moi ou mes parents. Même si je n'aime pas, je dois sans cesse regarder l'heure pour ne pas rentrer en retard et à la fin, je dois dire aux petits que c'est la fin de la visite. On se sent mal mais on n'a pas le choix. C'est comme si on recevait un coup.

Le petit, ça peut encore aller mais la petite, ça commence à devenir compliqué et du fait qu'on fait des sorties d'une demi-journée, on tisse encore plus de liens. On s'attache, on s'échange des choses, etc. La fin de la dernière rencontre avec la petite a été fort difficile. Les autres fois, elle avait bien les larmes au bord des yeux et le visage un peu triste mais là, cette fois, elle a littéralement eu une explosion de larmes. Et là, j'ai craqué aussi...! J'ai véritablement reçu une gifle dans la figure! Je suis revenu

k.o. ! J'ai peur maintenant qu'à la fin de chaque visite ça se reproduise.

C'est peut-être dû au fait qu'elle a eu la visite de sa mère le matin et celle de son père l'après-midi. Cela s'est enchaîné et cela a peut-être remué des choses. Mais c'était le hasard que les deux visites tombaient le même jour.

Il y a des moments où tu dois exercer ton autorité de parent mais tu te dis que le peu de temps que tu les vois, tu ne vas tout de même pas les punir et gâcher la visite et tu te demandes comment tu dois agir. Avec le petit, ma visite dure une heure et demie et je l'ai déjà mis au coin 5 minutes parce que j'y étais obligé alors que j'aurais aimé que la visite se passe autrement.

On tisse quand même des liens avec les éducateurs. Au début, ils sont tout de même méfiants, hésitants parce qu'ils ne connaissent pas la personne. Mais au fil du temps, ils apprennent à connaître la personne.

ANDENNE

Etre capable d'être parent ? On ne sait pas vraiment ce que c'est. Avec le petit, on joue à « Monsieur papa » et on essaie de dire un peu à notre enfant c'est quoi « être un homme », « être un père » mais on n'a pas d'image parfaite d'un père.

Si on me rendait mes enfants, j'aurais une façon de vivre totalement différente. Maintenant, je me renferme beaucoup parce que sortir et voir des gens avec leurs enfants, c'est difficile. Tu sors et tu vois des familles et toi, tu es là et tu te dis que tu n'as rien! C'est ça le plus dur! On ne voit plus les choses de la même façon. Je ne vais pas sortir et m'amuser alors que mes enfants sont placés!

Ce que j'espère pour l'avenir, c'est qu'on puisse déjà me les rendre un week-end par mois. Ce serait déjà une bonne chose.

Un papa

APPEL À SOUTIEN

Pour réaliser la participation à l'évaluation des «Objectifs du millénaire» à l'ONU, il y a les frais liés au voyage et au séjour à New-York. Bien que les délégué(e)s seront hébergé(e)s à l'Armée du Salut, la participation des délégations qui viennent de régions aux moyens financiers plus limités nécessite de faire appel à des solidarités.

Tout le travail de rencontre et de coordination entre des groupes provenant de différentes régions, entraı̂ne également des frais de déplacement importants.

Vous pouvez soutenir ce projet.

Merci de verser votre participation
aux frais du voyage à New York
sur le compte :

BE67 0013 3858 9387 BIC GEBABEBB de Fédération Luttes Solidarités Travail avec la mention : Soutien délégation à l'ONU





FEDERATION

PORTEUR D'UNE PAROLE COLLECTIVE

Suivi de notre participation à l'évaluation des Objectifs du millénaire pour un développement durable

EVALUER ENSEMBLE

Dans le journal de février et mars, nous avons fait écho de la participation d'une dizaine de délégués du Mouvement LST au séminaire organisé par ATD : « Agir pour un développement durable qui n'oublie personne ».

En participant à ce séminaire, nous voulions faire entendre l'expérience et le point de vue des plus pauvres dans le cadre du programme d'évaluation des Objectifs du millénaire.

Depuis, nous nous sommes déjà réunis plusieurs fois à LST. Dans un premier temps pour évaluer ensemble notre participation.

Comment on a vécu ces 2 journées ? Ce qu'on en retire ? Ce que cela a produit ?

« On a pu tisser des liens avec des espagnols, des polonais, des haïtiens...

Nos combats sont identiques.

En se mettant ensemble on peut mieux expliquer nos combats. On est plus fort. »

Raphaël

FORMATION DES DÉLÉGUÉS

Ces temps d'évaluation collectives nous permettent également de nous former au travail de délégation.

C'est important de prendre conscience que lorsqu'on participe à un séminaire ou à une concertation avec des services et d'autres associations,... on y va pour porter une parole qu'on a construite collectivement.

Chaque participant est toujours porteur de sa propre histoire de résistance à la misère et de celle de sa famille. Mais comme délégué, on représente un groupe. On va porter la parole de tous, élaborée ensemble.

« Le soir en rentrant du séminaire, j'ai été expliquer à la cave qu'on avait été au Parlement européen.

Là-bas, en lisant notre texte, j'ai été lever une parole au nom de tous ceux qui sont dans la misère. »

Jean-François

Se former ensemble au travail de délégation est important. Avant tout parce qu'il faut du courage pour oser prendre la parole. Oser réagir au pied levé par rapport à des interventions qu'on ressent méprisantes pour les plus pauvres.

C'est important de construire ensemble des outils d'analyse. Pouvoir décoder ce qui est dit. Apprendre à réagir, à rebondir pour relancer le dialogue.

POURSUIVRE LE DIALOGUE EN JUIN 2013 À L'ONU

La prochaine grande étape de l'évaluation des Objectifs du millénaire aura lieu fin juin à l'ONU à New-York. ATD a proposé qu'un militant de LST participe à la délégation belge qui s'y rendra pour poursuivre le dialogue sur les liens entre pauvreté et développement durable.

C'est Andrée Defaux, militante de longue date au sein du Mouvement LST, qui ira porter notre parole collective. Elle participera aux débats pour que les préoccupations des plus pauvres soient entendues et prises en compte. Actuellement, dans nos réunions nous travaillons à construire notre contribution à l'atelier auquel la délégation belge et une délégation de Madagascar participeront. Celui-ci porte sur la thémathique de «l'accès à un emploi décent et à la protection sociale».

Pour construire notre contribution, nous partons de ce que nos réalités de vie nous apportent comme visions et analyses à propos de cette thématique. Ces réflexions renvoient directement aux questionnements sur la sécurité d'existence que nous travaillons depuis plusieurs mois dans les Caves des différentes locales et en Assemblée de militants.

Nous nous replongeons également dans les écrits que nous avons réalisés dans le cadre du Rapport général sur la pauvreté et de son suivi, dans le cadre des 17 octobre...

Ces questions sur la manière de garantir une sécurité d'existence à tous, nous sont également reposées ici et maintenant dans la mesure ou les protections sociales, les solidarités sont de plus en plus remises en question.

En participant au séminaire de New-York à l'ONU, nous voulons soutenir et relayer les revendications émises par Cristina Diez, représentante d'ATD aux Nations Unies (1).

Ces revendications découlent d'une affirmation : « Combattre ce qui produit la misère est une condition nécessaire pour un réel développement durable qui n'oublie personne ».

Chantal Cornet

(1) www.atd-quartmonde.fr - feuille de route 417 mai 2012

QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.



NAMUR

LA BELLE ÉPOQUE

Ce bon vieux temps. Tant de galère

COMBATTRE, AVEC D'AUTRES

Mon combat à moi, ce qui a fait que je suis venu à LST, c'est ma famille. J'ai du me battre pour vivre en famille.

Les enfants de ma femme ont été placés. Ce n'était peut être pas moi le papa, mais c'est devenu notre combat. J'avais envie de reconstruire quelque chose : de construire un avenir. Tu sais quand tout a été démoli dans ton passé...

La première rencontre avec le juge, j'étais violent. J'avais bu avant la rencontre, parce que boire donne une force : on se sent costaud. Et puis, on retourne le bureau. Ca semble être la solution. Tu sais quand on est tellement écrasé depuis si jeune...



Puis, avec ma femme, on a partagé à l'atelier famille. On s'est mobilisé avec d'autres. Je suis allé devant le juge avec quelqu'un. Le fait d'être à plusieurs tu te sens costaud. C'est comme ça que nous avons pu récupérer les enfants.

ABANDONNER?

Parfois, on a envie de tout abandonner. On pète un câble. C'est une manière de dire « j'en peux plus ». Tu vis la trahison des services, des voisins, de la famille. Tu vis le mépris des gens. Tu te demandes ce que l'on dit sur ton dos. C'est encore difficile aujourd'hui. Y repenser. Parfois on a l'impression que cela n'avance pas. Que ça recule même. Que rien n'a changé. Ces familles qui vivent aujourd'hui ce que j'ai vécu hier...

Mais certains jours, j'arrive à dire : « je ne suis pas resté assis ». Je peux dire le combat mené pour récupérer mes enfants, et pour avoir un logement décent.

AUJOURD'HUI

La vie change de couleurs. La maladie, la fatigue et la souffrance sont là. C'est encore difficile.

Difficile de voir sa famille éclatée. De vivre la suite de ce combat pour pouvoir vivre en famille. Ma femme est décédée. Les enfants et les petits enfants sont loin. La famille s'effiloche.

Difficile de voir que ses petits enfants vivent des difficultés familiales. Après tout le combat que j'ai mené contre le placement des miens.

Difficile d'entendre que des enfants sont encore placés pour cause de pauvreté.

Difficile de savoir qu'encore aujourd'hui des familles mal logées se cachent dans des taudis pour ne pas être expulsées et finir à la rue. Elles, qui vivent la peur au ventre.

Difficile d'admettre encore aujourd'hui que ce n'est pas la crise pour tout le monde : les inégalités se creusent. Difficile de voir la misère qui est toujours là. Mais il faut tenir bon.

TENONS-BON!

Etre solidaire c'est essentiel. C'est fatiguant parfois, mais quelle force ça te donne. Ce sont des combats à mener avec d'autres : le cerveau est peut être malin, mais c'est notre cerveau collectif qui est supermalin.

Jean-Claude Genard





JOSEPH L'INSOUMIS

Vous rappelez-vous de ce film ? Les années 50. Les mitrailles, la ferraille, les toitures, les assistantes sociales qui viennent chercher les enfants. C'est mon histoire, aussi.

Une histoire que je ne sais pas effacé. Ce passé là, il reste ancré. Tout remonte. Tout est là. Je le sens.

Laissez moi partager avec vous des bouts de mes combats.

VIVRE EN FAMILLE

Un défi. Le logement où nous vivions avec ma femme était insalubre. Alors ils ont placés les enfants. Quelle violence que la violence du placement ! Quelle souffrance aussi. Une fois placés, nous avons joué les parents du dimanche. Les parents qui sont là de temps en temps. On se demandait : pourquoi place-t-on les enfants aussi loin de leurs parents ? Et puis notre fils, il vivait dans une nouvelle maison. Il était gâté. C'était très bien pour lui, mais nous on ne sait pas lui offrir tout ça. C'est dur en tant que parent.

SE BATTRE POUR UN LOGEMENT, POUR HABITER QUELQUE PART

Les enfants placés nous nous sommes installés à Namur. Dans un logement dégueu, un pigeonnier. Nous avons vécu 5 ans dans ce grenier insalubre. Tant que nous vivions là, nous ne pouvions pas espérer récupérer les enfants. Mais avec 7000 frs, comment voulez-vous payer une caution ailleurs ? Plus tard, avec le Fonds du Logement, j'ai pu m'installer dans un logement social. ça m'a apporté un peu de stabilité.



FEDERATION



JEUDI ? JE DIS CE QUE JE PENSE

Manifester en faveur d'une vie plus juste pour TOUS

La dernière réforme du chômage prévoit la diminution progressive des allocations. La FGTB a alors lancé un appel à la manifestation. Nous avons rejoint les 1500 personnes qui ont inondé les rues de Namur, marchant de la gare jusqu'à la Place d'Armes. C'était une grande mobilisation.

On nous dit que le chômage a un coût.

Nous, on se dit que pour maintenir les bas salaires et l'exploitation, le capitalisme a besoin du chômage. L'argent il est là - les grandes entreprises et leurs déductions fiscales ne sont qu'un exemple -, mais on rabote les petits revenus. Ca ira mieux? Pas pour nous.





MANIFESTER?

C'est montrer notre refus des politiques d'austérité qui se mettent en place. C'est dénoncer l'émiettement de la sécurité sociale, dénoncer «ce bond en arrière».

C'est partager notre indignation face à l'enrichissement d'une minorité au détriment de toute une frange de la population. C'est dire notre ras-le-bol.

Se rassembler nous permet d'échanger. Comment améliorer emploi, logement, vie de famille, santé avec une diminution des revenus? Quelle société veut-on construire? On se sent en insécurité quasi-permanente - le contrôle, l'exclusion, le manque de moyens - qu'est ce qu'on fait?

Se mettre ensemble c'est essentiel. C'était important d'être présent, solidaire. De faire du bruit, transmettre un message, et bien plus.













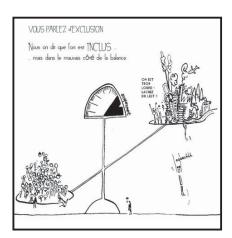




NAMUR

MESURES D'AUSTÉRITÉ

On nous tue à petit feu



Deux militants de LST ont participé à un colloque organisé par la FGTB sur les mesures d'austérité avec différents intervenants. Tels un représentant de la fédération des CPAS, de l'énergie, du logement de Bruxelles, du réseau wallon de lutte contre la pauvreté et pour conclure la journée la présence du secrétaire de la FGTB wallonne.

Il y avait une cinquantaine de personnes dans le public.

LES CHIFFRES FONT PEUR

Ce qu'on retient c'est que comme partout en Europe, notre gouvernement a décidé d'imposer de nouvelles mesures d'austérité pour faire des économies. Cela passe par l'augmentation du stage d'attente à la sortie des études qui passe de 9 à 12 mois ou encore la dégressivité des allocations chômage de longue durée.

Après trois ans, le chomeur percevra un forfait. L'installation de ces mesures conduit à toujours plus de pauvreté et de précarité et entraine de nombreuses conséquences sociales.

Aujourd'hui en 2013, 15,3% de la population belge vit en dessous du seuil de pauvreté dont 37,8% sont des chômeurs.

En 2011, en wallonie, 90.000 ménages n'ont pas pu payer leurs factures d'électricité. De plus en plus de familles ont un compteur à carte. On vous accuse de ne pas savoir gérer votre budget et donc la société d'énergie vous

proposera de passer par un service d'aide sociale ou par un service de médiation. On ne remet plus en cause l'accès à l'énergie. On remarque que plus on a les moyens financiers, plus on consomme et pourtant ce sont les riches qui paient moins cher le kilowatt-heure.

Un enfant sur quatre vit dans une famille pauvre et d'ici 2015, 30.000 jeunes seront exclus de la sécurité sociale.

Tous ces chiffres font peur et pourtant c'est la réalité. Une réalité qui se traduit par toujours plus chômage, de surendettement, ou les personnes vont commencer à accepter n'importe quel emploi, à travailler en noir. Et pourtant le travail ne permet plus de sortir de la pauvreté.

Aujourd'hui, on nous oblige à tout réussir peu importe les conditions et on se passe des potentialités, de la créativité, de l'énergie de chacun. Les gens développent une culture de la peur et se cachent.

FAIRE DES CHOIX

Des familles sont amenées à faire des choix entre se loger, se soigner, se nourrir, entre la scolarité ou l'entrée directe dans la vie active.

Le système tel que prôné par les politiques crée une société qui renvoie à l'individu sa responsabilité de ne pas trouver de l'emploi. Une société de préjugés où les chômeurs sont traités comme des « fainéants », où la fraude sociale est considérée comme du vol alors que c'est une question de survie.

Mais pas un mot sur la fraude fiscale qui pourrait rapporter plusieurs milliards à l'Etat belge.

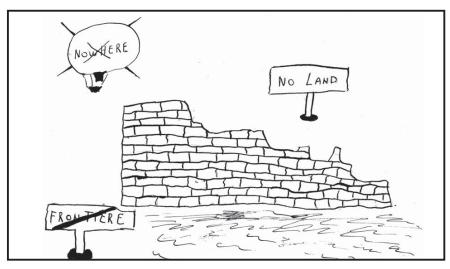
Une nouvelle mesure veut que les travailleurs à temps partiel entrent dans le contrôle de la disponibilité des chômeurs : exemple - la caissière ou une femme d'ouvrage qui a un horaire variable parfois de 20 heurs semaine. Elles peuvent être convoquées à l'ONEm pour se justifier par rapport aux heures restantes. Tout cela dans le but d'exclure de nombreuses personnes et de faire une économie de sept millions d'euros.

CONTINUER LE COMBAT

Face à cela, la FGTB propose une mobilisation des personnes avec ou sans emploi. Elle mène un combat global à l'intérieur de l'organisation syndicale, mais aussi un combat qui aurait la capacité de remettre en question les décisions prises au niveau du chômage.

Enfin, c'est un combat qui veut rassembler tous les citoyens car, ce n'est qu'ensemble qu'on pourra changer les choses.

Sarah et Andrée



Roland Guibert atelier de LST Namur



NOS DROITS

NOUVEAUTÉS DANS LE LOGEMENT SOCIAL!

A partir du 1er janvier 2013, certaines choses changent dans le logement social en Wallonie



La Main dans la Main les passe en revue.

LES PRIORITÉS D'ATTRIBUTION

Comme par le passé, un système de points de priorité détermine l'ordre d'attribution des logements. La réglementation prévoyait déjà auparavant des dérogations dans des cas particuliers, notamment les cas prioritaires de mutations de ménages quittant un logement sous-occupé ou sur-occupé, ou qui comptent une personne handicapée.

Une dérogation existait également en cas de force majeure, c'est-à-dire une situation totalement imprévisible et indépendante de la volonté du locataire, imposant son relogement immédiat. C'est le cas du logement incendié ou inondé qui impose de reloger la famille sans délai. Cette situation de force majeure doit être attestée par le bourgmestre de la commune.

Désormais, une nouvelle hypothèse de dérogation existe, pour des raisons d'urgence sociale ou de cohésion sociale. Cette possibilité est effective depuis le 1er avril 2013.

LES CAS D' « URGENCE SOCIALE »

La possibilité pour la société de logement d'attribuer des logements à des personnes confrontées à une situation « d'urgence sociale ou de cohésion sociale » est limitée à un maximum de 10 % des attributions effectuées au cours d'une même année sur chaque commune (ce pourcentage augmente à 15% ou à 20% dans certains cas).

QU'ENTEND-ON PAR « URGENCE SOCIALE » ?

Selon l'interprétation donnée par une circulaire ministérielle, les situations d'urgence sociale invoquées par le candidat locataire doivent :

- être récentes,
- le candidat doit être confronté à une situation de péril imminent,
- cette situation exige une solution de logement dans les plus brefs délais,
- cette situation ne peut être la conséquence du seul fait de l'intéressé (il ne peut donc être à l'origine de la situation d'urgence).

La circulaire donne l'exemple des personnes qui ont récemment quitté leur logement suite à des violences familiales, ou qui ont perdu leur logement suite à une calamité ou à un incendie, ou encore qui sortent d'une institution médicale ou sociale, et ne peuvent être momentanément hébergées chez des proches ou dans un logement de transit.

D'autres d'interprétations sont possibles. Un locataire en voie d'être expulsé est confronté à une urgence sociale et le péril de se retrouver à la rue est imminent, mais le locataire sera-t-il considéré comme à l'origine de l'urgence ? Ce n'est sans doute pas ce type de situation que la réglementation veut viser, et il faudra forcer ce type d'interprétation.

Les candidats locataires qui invoquent une situation d'urgence sociale sont en principe déjà inscrits sur la liste d'attente, et bénéficient d'un certain nombre de points de priorité en fonction de leur situation. Si leur situation s'aggrave au point de devenir un cas d'« urgence sociale » au sens défini plus haut, is bénéficient désormais de cette nouvelle priorité permettant de trouver une solution de logement plus rapidement.

Les candidats qui souhaitent bénéficier de l'attribution d'un logement pour une raison d'urgence sociale doivent déposer un dossier auprès de chaque société de logement concernée par leur candidature. Toute décision prise par le comité d'attribution de la société de logement doit être motivée.

Pour rappel, le candidat locataire qui s'estime lésé par une décision de la société de logement peut introduire une réclamation au siège de celle-ci, par envoi recommandé, dans les trente jours qui suivent la décision, puis un appel auprès la Chambre de recours de la Société wallonne du Logement, rue de l'Ecluse 21, à 6000 Charleroi.

Le candidat locataire peut également adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Région wallonne à l'adresse suivante : rue Lucien Namêche 54, à 5000 Namur.

Philippe Versailles



HORS CADRE

HORS CADRE

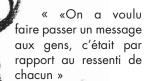
CHEMIN D'ENFANCE

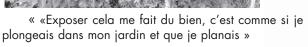
Très loin, au fond de la mémoire de chacun se cache un paradis perdu. Il suffit de peu pour en réveiller le souvenir.

Commence alors un travail d'assemblage et d'installation, de bribes d'imaginaire, qui redonne vie aux merveilles englouties.

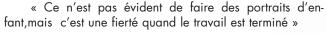




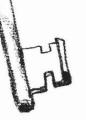




« «Exposer ce qu'on a fait devant tout le monde, cela fait drôle. J'avais peur de casser les branches d'arbre quand j'installais mes photos, mais celles-ci sont bien mises, on les voit bien »



« Si les gens commentent positivement, cela donne envie de recommencer »



- « Au travers de mes bouteilles je raconte l'histoire que j'ai vécue en quittant la Belgique afin de positiver ce que j'ai vécu au Maroc »
- « Pour moi c'est une nouvelle expérience, j'aimerais bien savoir ce que les gens pensent par rapport à ce que j'ai fait »





Myriam, Francine, Aurore, Marisa, Eric, Roland, Véronique, Katharina, Bernadette, Virginie, Isabelle, Jean-Baptiste, Sarah



LA MAIN DANS LA MAIN • N° 305 • MAI 2013



ÇA SE PASSE en mai



Et surtout :

Les caves : à Namur, les mardis 11 et 25 juin 2013.

A Andenne, les mardis 4 et 18 juin. Et à Ciney, le lundi 17 juin 2013.

Le groupe des jeunes de Namur se retrouve les vendredis 14 et 28 juin à 19h.

Le groupe des jeunes d'Andenne se retrouve les vendredis 7 et 21 juin à 18h.

L'atelier: à Andenne et à Namur les vendredis matin.

Les permanences vous accueillent le lundi et le jeudi à Andenne,

le mardi, et le jeudi à Namur. Le jeudi à Jemelle.

Le groupe suivi du rapport général sur la pauvreté se voit tous les mercredis. Et nous sommes aussi tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en bibliothèque de rue avec les enfants.

Petites nouvelles

Namur

DÉCÈS

Le 23 avril 2013, Lina Schaefs, la maman notamment de Cécile et de Brigitte Vanesse est décédée.

Toute sa vie elle a inventé des milliers de manières pour résister à la misère . Elle a aussi militée de nombreuses années en portant la cause des plus pauvres dans nos rencontres des caves, ou encore dans différentes actions de LST.

Les militants de LST s'associent à la peine de la famille.

NAISSANCE

Ce 8 mai 2013, une petite Chanel est née chez Jean-Claude Defaux et Marilyne Vanesse.

Nous lui souhaitons bon vent sur le chemin de la vie entourée de ses quatre frères.

Félicitations aux grands-parents.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne

l'équipe d'Actualités Andennaises de Ciney-Marche-Jemelle-Bastogne : Chantal, Luc de Namur :

Andrée, Isabelle, Juliette, Philippe, Sarah et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement:

Abonnement de soutien fixé à 15 Euros/an Cpte : IBAN BE 67 0013 3858 9387 de la Fédération Luttes-Solidarités-Travail 27, rue Pépin - 5000 NAMUR

Tous les dons de plus de 40 Euros sont déductibles des impôts.

Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891

BIC: GEBABEBB de CARITAS SECOURS francophone (Délégation de NAMUR - LUXEMBOURG) avec comme mention:

projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne : L.S.T. Andenne asbl Luttes-Solidarités-Travail Andenne Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE Tél. : 085/84.48.22 andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche : L.S.T. Ciney-Marche asbl Route de France, 5 5377 BAILLONVILLE Tél. : 0479/28.90.57 ciney-marche@mouvement-LST.org

Province du Hainaut : Fabien Lardinois Rue de l'Escaloperie,1 7040 QUEVY-LE-GRAND Tél. : 065/88.59.50 - 0479/28.90.57

A Namur : L.S.T. asbl Luttes-Solidarités-Travail Rue Pépin, 27 - 5000 NAMUR Tél. : 081/22.15.12 namur@mouvement-LST.org

A Tubize : Claire Goethals Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL Tél. : 067/64.89.65 tubize@mouvement-LST.org

> adresse du site LST www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques, un petit coup de fil...
Bonne lecture!

Avec le soutien
de la Communauté française
(Ministère de la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne
(direction générale de l'économie et de l'emploi)